Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251223-2025_138_DEB-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	23	32

Vote
Pour : 32
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2025-138

L'an 2025, le 18 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 décembre 2025.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, Président

Mmes : BERNARD Danie, BOULANGER Catherine, BOULZENNEC Isabelle, BOUSSARD Laure, KERFERS Jocelyne, LE GUEN Annie, LE GUERN Isabelle, MAZEAS Jacqueline, MOISAN Viviane, PENSIVY Patricia

MM : COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, LE LOUARN Eric, FEAT Samuel, GALGUEN Mickaël, GOUBIL Didier, LE CAM Alain, LE BIHAN Erwan, LE FER Etienne, LE MOROUX Cédric, QUILTU Jacques, URIEN Patrick,

Absent(s) ayant donné procuration (9) : AUFFRET Ludovic à MAZEAS Jacqueline, FAUCHEUX Olivier à COTTEN Daniel, GUILLEMOT Hélène à TROADEC Christian, COGEN Dominique à KERFERS Jocelyne, BOULANGER Vincent à BERNARD Danie, YVINEC Jérôme à LE GUERN Isabelle, NEDELLEC Philippe à URIEN Patrick, KERDRAON Anne-Marie à BOULANGER Catherine, LE GOFF Bruno à QUILTU Jacques

Absents: BERNARD Jo

A été nommé secrétaire : COTTEN Daniel

D2025-138 Demande de fonds de concours 2025 commune de Plévin – Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et mise aux normes de la cantine scolaire

Rapporteur : Jacques QUILTU Technicien référent : Anna BOUVIER

La commune de Plévin a décidé de réaliser une rénovation énergétique de ces bâtiments scolaires et une mise aux normes de sa cantine scolaire.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 429 600 € HT et la maîtrise d'œuvre s'élève à 56 855 € HT.
Compte tenu de l'importance de ce projet, en terme financier et d'intérêt public, le Conseil Municipal souhaite solliciter Poher Communauté pour une subvention au titre du Fonds de Concours pour l'ensemble de ce projet pour la somme de 30 490 €.

Le plan de financement de ce projet est le suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
Description des postes	**Montant**	**Description des postes**	**Montant**	**%**
Travaux	429 600 €	FONDS VERT	150 000 €	30.84 %
Maîtrise d'œuvre	56 855 €	Région Bretagne	71 700 €	14.74 %

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251223-2025_138_DEB-DE

		Fonds de concours Poher Communauté	30 490 €	6.27 %
		Autofinancement Maître d'ouvrage (30 % mini)	234 265 €	48.16 %
Total H.T.	**486 455 €**	**Total H.T.**	**486 455 €**	**100 %**

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 février 2023 relative aux règles d'attribution des fonds de concours et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***Approuvent la demande de fonds de concours de la commune de Plévin d'un montant de 30 490 € et autorisent le Président à signer tous documents y afférents.***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/12/2025
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE